

CENTRE EQUESTRE DU LAC DES SAPINS

RESSOURCES LOCALES POUR PROJET FRUGAL

FABRIQUES ARCHITECTURES PAYSAGES
SYNDICAT MIXTE DU LAC DES SAPINS

PROGRAMME Construction d'un Pôle couvert regroupant Box à chevaux et Manège couvert de 30x60m

MAÎTRISE D'OUVRAGE Syndicat Mixte du Lac des Sapins

MAÎTRISE D'OEUVRE FABRIQUES Architectures Paysages, Helair Ingénierie, JPColomb

ENTREPRISE LARUE TP / Philibert Imaçonnerie / Brun frères charpente / Pradet Darphin / Thevelec

MISSION BASE

MONTANT DE TRAVAUX 580 000 € HT

COÛT AU M² 200 € HT/m², compris aménagements extérieurs

DATE RÉCEPTION Décembre 2015

SURFACE 2 900 m²



ARCHITECTURE PAYSAGE

L'extension du centre équestre du Lac des Sapins de Cublize consiste en la création d'un pôle couvert, comprenant des box et un manège à chevaux.

La fréquentation touristique du site est importante, et la demande première du maître d'ouvrage était d'intégrer du mieux possible ce bâtiment de grande dimension, vu de surplomb.

Le choix retenu a été celui de regrouper toutes les entités sous un même toit composite : box, manège, stockage fourrage et stockage du fumier pour éviter toutes circulations agricoles extérieures.

Une enveloppe de bois à claire voie, avec des éléments bruts, vient recouvrir le volume entier pour effacer toute dimension constructive et ainsi casser l'échelle de ces presque 3000 m² de toiture.

L'usage du bois en structure et vêture assure un ancrage fort dans une démarche de développement durable, avec l'emploi majoritaire de bois locaux.

Le projet vise donc, par une intervention architecturale sobre et frugale, à respecter les volontés du maître d'ouvrage, et la mise en oeuvre d'un projet économique, d'une grande rationalité constructive, et avec l'emploi d'un matériau détourné, que sont les ganivelles, à inscrire la construction à l'échelle du paysage.



DEVELOPPEMENT DURABLE

Les objectifs liés au développement durable ont été clairs et tenus tout le long du projet, pour parvenir à la mise en place d'un projet frugal, rationnel, lié à son paysage et économique (200 € HT du m²)

L'inscription du projet dans une démarche de développement durable s'est confirmée selon trois axes

L'IMPLANTATION

Le projet s'inscrit dans la pente, minimise ainsi les talus et les volumes de terrassements et crée un bâtiment à mi hauteur, où le manège pointe les feuillages des arbres

LA COMPACTITÉ

Les éléments du programme ont été rassemblés sous un même toit pour limiter les circulations extérieures et emprises sur les terres agricoles

LES RESSOURCES.

L'utilisation de bois local a été maximale, avec la mise en oeuvre de portiques de grandes portées (30x60m de portée libre), des éléments de charpente secondaire en bois très local (moins de 20km), et des ganivelles pour la vêtture et surcouverture de la région.

Enfin des noues plantées périphériques permettent de retenir et de filtrer les eaux pluviales avant rejet au milieu naturel.



